

DEMANDE D'ARRIVÉE ET ÉVACUATION D'EAU

OBLIGATOIRE (pour tous les Exposants de restauration, vins et stands alimentaires)

Je soussigné (nom ou raison sociale)

Adresse

demande l'installation d'un robinet d'eau pour mon stand.

le point d'arrivée et de rejet de l'eau seront déterminés par le Comité de Foire et ne pourront être modifiés.

A le SIGNATURE

DEMANDE DE BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

OBLIGATOIRE (pour tous les Exposants)

Je soussigné (nom ou raison sociale)

Adresse

a) Appareils prévus

Puissance totale utile

b) Type de branchement désiré
- Monophasé : 220 volts
- Triphasé + neutre : 220/380 volts

c) Branchement permanent (jour et nuit) Puissance

Toute modification ou demande de branchement reçue après le 15 octobre sera enregistrée sans aucun engagement de réalisation.

A le SIGNATURE

DEMANDE DE PARUTION SUR CATALOGUE OFFICIEL

Je suis intéressé par une parution dans le catalogue officiel, merci de me contacter pour m'adresser les tarifs.



MERCI DE NOUS RETOURNER 1 EXEMPLAIRE SIGNÉ avant le 30 Avril 2012, date de clôture des inscriptions au Secrétariat de la Foire.

ENTRÉE
GRATUITE **59^e FOIRE**
de la Saint-Véran

17, Avenue de Verdun - B.P. 20110
84303 CAVAILLON Cedex
Tél. 04 90 76 22 22
Fax 04 90 76 19 00
e-mail : contact@foire-cavaillon.org
Site : www.foire-cavaillon.org

du **9** au **12** novembre 2012
MIN de Cavillon - 15 Avenue Pierre Grand

DEMANDE D'ADHÉSION

Le Soussigné :

Nom

Prénom

Qualité

Donne son adhésion ferme et définitive à la 59^{ème} Foire de CAVAILLON et demande à occuper sous réserve d'acceptation par la commission des stands, l'emplacement ci-après selon les tarifs indiqués.

Prend bonne note :

que l'aménagement et le déménagement de son emplacement sont placés sous sa seule responsabilité et qu'en aucun cas la responsabilité de la Foire ou de l'assurance ne pourra être mise en cause.

Que la Foire se terminant le 12 novembre 2012 à 19h00, **aucun stand ne pourra être démonté sous aucun prétexte avant la clôture de la Foire.**

S'engage :

- A effectuer le paiement par chèque du 1^{er} acompte fixé à 30% de la demande d'Adhésion avant le 30 avril 2012.
- A effectuer le paiement par LCR ou chèque bancaire du 2^{ème} acompte fixé à 60% de la facture déduction faite du 1^{er} acompte avant le 30 août 2012.
- A effectuer le paiement du solde de la facture globale au plus tard le 15 octobre 2012.

ATTENTION : A PARTIR DU 1^{ER} NOVEMBRE 2012 NOUS N'ACCEPTONS PLUS LES LCR ET LES CHEQUES BANCAIRES.

REGLEMENT UNIQUEMENT PAR CARTE BANCAIRE OU ESPECES.

- Les règlements par chèque bancaire devront être effectués à l'ordre du Comité de Foire de Cavillon.
- La mise à disposition de l'emplacement ne sera accordée qu'après règlement du solde. En cas de non règlement total à la date du 15 octobre 2012, les acomptes seront acquis au Comité de Foire à titre d'indemnité.
- Accepte sans réserve le règlement général et les conditions particulières de la Foire de CAVAILLON.
- S'engage à respecter la charte des Exposants.
- Tout emplacement non occupé le mercredi 7 novembre 2012 à 8 heures sera à la disposition du Comité de Foire et attribué à nouveau.

A le 2012

Signature, faire précéder de la mention "lu et approuvé"

Enseigne commerciale

Adresse complète

Code Postal

Ville

Téléphone

Télécopie

E-mail :

Cachet Commercial

COURRIER A ADRESSER

Au siège social

A l'agence

Nom du correspondant

Téléphone :

E-mail :

ADRESSE DE FACTURATION

Au siège social

A l'agence

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Joindre un R.I.B. (obligatoire)

Raison Sociale

Domiciliation

Cadre réservé au destinataire du relevé

Code Banque	Agence	N° de compte	Clé RIB

DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE (joindre 1 extrait K bis)

SIREN N° CODE APE

DESCRIPTION PRÉCISE DE L'ACTIVITÉ ET DES PRODUITS EXPOSÉS

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CONDITIONS DE PARTICIPATION

DROIT D'ADMISSION : (par société) - non remboursable (comprenant les frais de dossier et carte de membre) 50 €

EMPLACEMENTS HALL :

STAND COMPLET 3m x 3m - équipé de moquette - branchement électrique mono 220 V - 1 KW & assurance*	733 €	x	=
STAND COMPLET 6m x 3m - équipé de moquette - branchement électrique mono 220 V - 1 KW & assurance*	1368 €	x	=
STAND D'ANGLE COMPLET 3m x 3m - équipé de moquette - branchement électrique mono 220 V - 1 KW & assurance*	948 €	x	=
STAND D'ANGLE COMPLET 6m x 3m - équipé de moquette - branchement électrique mono 220 V - 1 KW & assurance*	1583 €	x	=
STAND DE BASE 3m x 3m - équipé de moquette & assurance* pour module à partir de 21 m ²	634 €	x	=
KW supplémentaire - mono 220 V	42 €	x	=
ECLAIRAGE STAND - installation d'une rampe avec 2 spots - montage, branchement, démontage	81 €	x	=

Pour commande avant le 15 octobre. Au delà nous consulter pour le tarif.

EMPLACEMENT CHAPITEAU :

Produits divers

STAND COMPLET 3m x 3m - équipé de plancher et moquette - branchement électrique mono 220 V - 1 KW & assurance*	556 €	x	=
STAND COMPLET 6m x 3m - équipé de plancher et moquette - branchement électrique mono 220 V - 1 KW & assurance*	1013 €	x	=
SUPPLÉMENT POUR UN ANGLE	215 €	x	=
STAND DE BASE 3m x 3m - équipé de plancher et moquette & assurance* pour module à partir de 21 m ²	457 €	x	=
KW supplémentaire - mono 220 V	42 €	x	=

Espace gourmand

STAND COMPLET 3m x 3m - équipé de plancher et moquette - branchement électrique mono 220 V - 1 KW & assurance*	900 €	x	=
STAND COMPLET 6m x 3m - équipé de plancher et moquette - branchement électrique mono 220 V - 1 KW & assurance*	1700 €	x	=
SUPPLÉMENT POUR UN ANGLE	215 €	x	=
STAND DE BASE 3m x 3m - équipé de plancher et moquette & assurance* pour module à partir de 21 m ²	801 €	x	=
KW supplémentaire - mono 220 V	42 €	x	=
Branchement eau et évacuation - supplément	150 €	x	=

EMPLACEMENT RESTAURATION AVEC ASSURANCE*

Tout autre branchement électrique doit faire l'objet d'une demande de devis et notamment pour les espaces "restaurants".

EMPLACEMENT "PLEIN AIR" :

Manège avec assurance*	727 €	x	=
Automobile ou Agricoles - le m ² nu	8 €	x	=
Supplément branchement électrique mono 220 V - 3 KW	109 €	x	=
Supplément installation spots sur le stand - nombre			
Assurance* (obligatoire)	42 €	x	=
Autres produits - l'emplacement de 9 m ² couvert	240 €	x	=
Assurance* (obligatoire)	42 €	x	=
Supplément branchement électrique mono 220 V - 3 KW	109 €	x	=
Supplément branchement électrique TRI. 380 V - 10 KW	520 €	x	=
Supplément CHAPITEAU - 3 m x 3 m	215 €	x	=
Supplément CHAPITEAU - 5 m x 5 m	309 €	x	=
Supplément plancher pour chapiteau ci-dessus - le m ²	10,20 €	x	=
Supplément moquette pour chapiteau ci-dessus - le m ²	5,20 €	x	=

Tout autre branchement électrique doit faire l'objet d'une demande de devis.

TOTAL H.T =
T.V.A. 19,6% =
TOTAL T.T.C =

ACOMPTÉ A L'ADHÉSION 30% DU TOTAL GÉNÉRAL =

*Assurance obligatoire

Incendie, foudre, explosions, dégâts des eaux, responsabilité civile, vol jusqu'à concurrence de 3600 € par stand couvert. Franchise de 10% du montant des marchandises avec un minimum de 180 €. Parallèlement les concessionnaires automobiles doivent faire une extension de garanties à leur propre assureur. Sont exclus : les objets de valeurs et les objets précieux (cuirs et bijoux).